

SIDI OULD ZEIN
Commissaire aux comptes

KANE ABDARRAHMANE
Commissaire aux comptes

SOMAGAZ

RAPPORT GENERAL ET RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS le 31 DECEMBRE 2015

Avril 2016

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2015	2-4
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015	7-12
<i>BILAN</i>	6-7
<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	8-9
<i>TABLEAU de FINANCEMENT</i>	10-11
<i>COMMENTAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS</i>	13-33
<i>ETAT ANNEXE</i>	35-36
 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	 38

SOMAGAZ

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Arrêté R 008/MF/DTF/2015 signé du Ministre des Finances prorogeant notre mission de commissariat aux comptes pour l'exercice 2015, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des états financiers de la SOMAGAZ ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers annuels c'est-à-dire le Bilan, le Compte de résultat, le Tableau de financement de votre institution pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Ces états financiers ont été établis par la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers annuels.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

- (1) Nous avons transmis, par l'intermédiaire de la SOMAGAZ, des demandes de confirmation de solde aux tiers (clients, fournisseurs et banques) disposant de solde significatifs. A la date d'émission du présent rapport deux réponses sur 15 nous sont parvenues.
- (2) Au cours de l'exercice 2013, la SOMAGAZ a enregistré des produits exceptionnels d'un montant de 84 578 milliers d'ouguiya en contrepartie d'un compte débiteurs divers. Ce montant se décompose comme suit :
- Extourne surestaries livraison GEOGAS cargaison février 2013 pour un montant de 59 799 milliers d'ouguiyas. Ce montant représente la part payée par la SOMAGAZ pour le compte des autres importateurs pour éviter la rupture de livraison de gaz et ce, sur instruction de la tutelle en concertation avec la Commission nationale des hydrocarbures (PV28/02/2013). La SOMAGAZ avait demandé le remboursement de ce montant sur le bilan différentiel du 4^{ème} trimestre 2013.
 - Reliquat de rétention opérée par GEOGAS sur le contrat 2011-2013 pour un montant de 24 749 milliers d'ouguiyas. GEOGAS avait dans une lettre du 06/08/2013 admis devoir la contre-valeur de ce montant soit 82 157,07 USD.

Sur l'exercice sous revue aucune évolution n'a été notée.

- (3) Par décision n°1004/MPE/2009 en date du 28/12/2009 le Ministère chargé de l'Energie avait attribué une subvention de 400 000 milliers d'ouguiya à la SOMAGAZ. Cette subvention était destinée à la construction et à l'équipement de quatre (04) centres emplisseurs (Sélibaby, Tidjikja, Akjoujt et Timbédra).

Le 31/12/2012 la Direction du Trésor a soustrait un montant de 399 267 milliers d'Ouguiya du compte SOMAGAZ ouvert dans ses livres. Par lettre n°DG/SEOMM/ /13 en date du 28/02/2013, le Directeur général de la SOMAGAZ a demandé à la Direction du Trésor la restitution du montant indûment prélevé sur son compte et a fait le lien entre la subvention initialement attribuée (400 000 milliers d'ouguiya) et son annulation supposée (prélèvement du montant de 399 267 milliers d'ouguiya de son compte). Depuis, aucune réponse n'a été obtenue de la Direction générale du Trésor.

Pour l'exercice sous revue, La SOMAGAZ a procédé à l'annulation de la subvention de 400 000 milliers d'ouguiya.

- (4) Sur l'exercice sous revue, la SOMAGAZ a pris en charge l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM) sur les jetons de présence pour un montant de 2 280 milliers d'ouguiyas suite à une décision du Conseil d'Administration en sa séance du 12/02/2015.

Conformément aux articles 80 et 81 du CGI, l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM) est un impôt à la charge des bénéficiaires et l'entreprise est soumise à une obligation de retenue à la source et de versement des sommes retenues dans les délais prescrits par l'article 81.

Bien que son impact sur les comptes sociaux de l'exercice ne soit pas significatif, la prise en charge de cet impôt à la charge des bénéficiaires par l'entreprise est contraire aux prescriptions du CGI.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des faits évoqués aux points (1) et (4) ci-dessus, les états financiers annexés aux pages 6 à 12 du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de la SOMAGAZ au 31 décembre 2015 ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes et règles comptables édictés par le Plan Comptable Mauritanien.

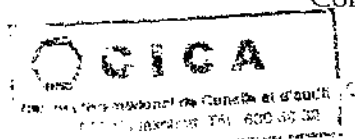
II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi 2000-005 relatif au droit des sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

SIDI OULD ZEIN
Commissaire aux comptes

KANE ABDARRAHMANE
Commissaire aux comptes



ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2015

BILAN au 31 décembre 2015
ACTIF

	BRUT	AMORTIS. & PROVISIONS	NET AU 31/12/15	NET AU 31/12/14
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Frais et valeurs Incorporelles Immobilisés</i>				
*Frais à étaler	6 460 024,00	1 259 162,00	5 200 862,00	334 749,05
*Fonds de commerce	17 160 192,00		17 160 192,00	17 160 192,00
<i>Immobilisations Corporelles</i>				
*Terains	3 420 000,00		3 420 000,00	3 420 000,00
*Aménagement terrain	168 733 943,00	143 968 348,99	24 765 594,01	39 177 886,01
*Constructions	281 802 398,00	162 922 740,00	118 879 658,00	109 226 856,00
*Installations complexes spécialisées	1 737 918 132,00	1 032 651 226,60	705 266 905,40	838 604 692,40
*Matériel d'exploitation	1 115 865 770,93	890 606 172,70	225 259 598,23	268 494 039,23
*Matériel de transport	546 830 431,24	385 745 356,00	161 085 075,24	206 196 102,24
*Mobilier, Matériel de bureau & info.	170 289 070,00	148 476 740,00	21 812 330,00	13 406 846,00
*Autres Immobilisations corporelles	2 738 270 552,42	2 032 165 338,27	706 105 214,15	908 870 408,14
* Immobilisations en cours	50 726 006,04		50 726 006,04	29 091 776,36
<i>Immobilisations Financières</i>				
Prêt à long et moyen terme	2 770 529,00		2 770 529,00	2 493 029,00
Dépôts et cautionnements versés	21 013 491,00		21 013 491,00	32 110 574,59
Total	6 861 260 539,63	4 797 795 084,56	2 063 465 455,07	2 468 587 151,02
ACTIF CIRCULANT				
<i>Valeurs d'Exploitation</i>				
*Marchandise (Gaz Butane)	250 637 263,00		250 637 263,00	329 299 069,00
stock matière consommable				30 262 305,00
<i>Valeurs réalisables à court terme et disponibles</i>				
*Fournisseurs débiteurs	2 085 172,99		2 085 172,99	2 035 391,99
*Clients et comptes rattachés	188 251 084,16	129 342 966,59	58 908 117,57	36 168 430,61
*Personnel et compte rattachés	76 601 160,00		76 601 160,00	67 639 824,00
*Etat et collectivité Publique	1 522 553 848,63		1 522 553 848,63	3 375 624 419,63
*Débiteurs divers	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
Produits à recevoir	84 548 122,41		84 548 122,41	84 578 829,41
*Emprunt à CT	5 224 828,81		5 224 828,81	5 224 828,81
*Banques et institutions financières	2 513 249 952,67		2 513 249 952,67	441 477 587,15
*Caisses	557 191,07		557 191,07	2 806 469,71
*Régie d'avance et accréditif	433 372 958,92		433 372 958,92	510 311 994,52
Total	5 080 081 582,66	129 342 966,59	4 950 738 616,07	4 888 629 149,83
REGULARISATION				
<i>Comptes de régularisation et d'attente</i>				
Charges constatées d'avance	76 895 415,00		76 895 415,00	53 612 236,16
Compte d'attente à régulariser				550 000,00
	76 895 415,00		76 895 415,00	54 162 236,16
Total Général			7 091 099 486,14	7 411 378 537,01

BILAN au 31 décembre 2015**PASSIF**

	TOTAUX	NET AU 31/12/15	NET AU 31/12/14
CAPITAUX A LONG & MOYEN TERME			
Capital			
capital social	150 000 000,00	150 000 000,00	150 000 000,00
Ecart de Réévaluation	977 145 020,84	977 145 020,84	977 145 020,84
Réserves			
Réserves légales	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
Fonds développement Gaz	20 928 127,99	20 928 127,99	20 928 127,99
Réserves d'investissement	50 610 379,32	50 610 379,32	50 610 379,32
Résultats nets en attente d'affectation			
Report à nouveau	938 850 263,82	938 850 263,82	1 018 704 549,34
Résultat net de l'exercice	245 729 890,11	245 729 890,11	79 854 285,52
Total situation nette	2 398 263 682,08	2 398 263 682,08	2 152 533 791,97
Subvention d'équipement		-	409 261 553,96
Emprunt Etat et autres organismes		-	-
Provision pour risque et charge	42 199 917,00	42 199 917,00	2 199 917,00
Total Capitaux Permanents	2 440 463 599,08	2 440 463 599,08	2 563 995 262,93
DETTES A COURT TERME:			
Fournisseurs et comptes rattachés	993 505 394,24	993 505 394,24	1 065 610 651,81
Clients créditeurs	8 292 789,82	8 292 789,82	8 349 655,62
Clients emballages consignés	806 188 200,53	806 188 200,53	740 890 540,53
Personnel et comptes rattachés	159 179 781,00	159 179 781,00	37 976 705,00
Etat et autres collectivités publiques	90 337 763,00	90 337 763,00	93 433 072,00
Sécurité sociale et Cnam	11 368 344,00	11 368 344,00	12 893 612,00
Associés & c/c groupe	2 277 246 969,93	2 277 246 969,93	2 356 948 569,93
Créditeurs divers	1 431 014,54	1 431 014,54	1 431 014,54
Charges à payer	50 081 520,75	50 081 520,75	86 820 485,93
Banques/Découvert	253 004 109,25	253 004 109,25	442 948 914,72
Total des Dettes à Court Terme	4 650 635 887,06	4 650 635 887,06	4 847 303 222,08
COMPTE DE REGULARISAT° ET D'ATTENTE			
Compte d'attente à régulariser			80 052,00
Total	-	-	80 052,00
Total Général		7 091 099 486,14	7 411 378 537,01

TABLEAU DE RESULTATS			DEBIT	
CHARGES	EXPLOITAT°	HORS EXPLOI.	AU 31/12/15	AU 31/12/14
DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION & HORS EXPLOITAT°				
Achat Gaz	2 893 059 101,54	2 342 643,58	2 895 401 745,12	2 842 575 949,25
Variation du stock	78 661 806,00		78 661 806,00	156 515 108,00
Autres Matières & fournt.consomposables	73 440 596,16		73 440 596,16	53 553 362,21
Approvisionnements non stockés	173 327 412,83		173 327 412,83	154 598 867,00
Charges externes liées à l'investissement	68 863 633,00		68 863 633,00	73 113 130,42
Charges externes liées à l'activité	261 354 386,19	11 097 083,59	272 451 469,78	432 387 443,69
Sous total: consom° intermédiaires	3 548 706 935,72	13 439 727,17	3 562 146 662,89	3 712 743 860,57
Charges et pertes diverses	31 765 745,00	21 557 575,96	53 323 320,96	122 938 218,96
Frais du personnel	737 624 439,00	18 808 476,00	756 432 915,00	644 091 165,00
Impôt et taxes	14 328 730,00	55 755 059,00	70 083 789,00	56 531 242,00
Charges financières	8 556 531,77	2 233 125,37	10 789 657,14	30 237 473,75
Dotations aux amort. et aux provisions	537 856 218,00	119 082,00	537 975 300,00	433 513 052,00
Solde Créditeur : Bénéfice	476 189 673,30		476 189 673,30	123 604 939,84
	5 355 028 272,79	111 913 045,50	5 466 941 318,29	5 123 659 952,12
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSIION 4ELEMENTS DE L'ACTIF (84)				
Valeur des éléments cédés				
	Plus value de Cession			
		Total		
DETERMINATION DES RESULTATS AVANT IMPOT (85)				
Resultat d'exploitation Solde débiteur				
Resultat hors exploitation (Solde débiteur)			97 323 433,19	80 573 289,36
	Solde Créditeur : Bénéfice Avant Impot		476 189 673,30	43 031 650,48
		Totaux	378 866 240,11	123 604 939,84
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE (87)				
Impot sur les bénéfices				
IMF			133 136 350,00	122 885 936,00
BIC				
	Solde Créditeur : Bénéfice Net		245 729 890,11	
		Totaux	378 866 240,11	122 885 936,00

TABLEAU DES RESULTATS

CREDIT

PRODUITS	EXPLOITATION	H.EXPLOIT.	AU 31/12/15	AU 31/12/14
DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOIT°				
VENTE DE MARCHANDISE PRODUCT° VENDUE :				
Vente de Gaz	5 325 454 042,83		5 325 454 042,83	4 915 437 467,94
Vente autres produits accessoires	1 504 200,00		1 504 200,00	762 800,00
TOTAUX	5 326 958 242,83	-	5 326 958 242,83	4 916 200 267,94
Production Etse p/ elle-même	18 808 476,00		18 808 476,00	17 909 208,00
Quote part subvent°	9 261 553,96		9 261 553,96	10 706 210,00
Autres produits excepte.		14 589 612,31	14 589 612,31	79 835 329,82
Reprise s/amort et prov				18 185 647,00
Frais à immobiliser ou à transférer				250 000,00
Solde Débiteur : Perte		97 323 433,19	97 323 433,19	80 573 289,36
Totaux	5 355 028 272,79	111 913 045,50	5 466 941 318,29	5 123 659 952,12
DETERMINAT° DES RESULTATS / CESSION D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)				
Produits de Cession des éléments de l'actif				
Totaux			-	
DETERMINATION DES RESULTATS AVANT IMPOT (85)				
Résultat d'exploitation (Solde Créditeur)			476 189 673,30	123 604 939,84
Solde Débiteur Perte avant Impot				
Totaux			476 189 673,30	123 604 939,84
DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)				
Bénéfice avant Impot			378 866 240,11	43 031 650,48
Solde Débiteur Resultat net de la Periode : Perte				79 854 285,52
Totaux			378 866 240,11	122 885 936,00

DETERMINATION DE LA CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT

<i>Designation</i>	<i>Montant</i>
<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>245 729 890,11</i>
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>537 975 300,00</i>
TOTAUX	783 705 190,11

à déduire

<i>Reprise s/ amort et prov</i>	<i>0,95</i>
<i>Quote part des subvent d'equipt</i>	<i>9 261 553,96</i>
<i>Plus value de cession</i>	
TOTAUX	9 261 554,91
capacité d'autofinancement	774 443 635,20

T A B L E A U D E F I N A N C E M E N T (1)

EMPLOIS FIXES	MONTANT	RESSOURCE DE FINAN.	MONTANT
1, Dividendes et tantiemes		1, Capacité autofinancement	774 443 635,20
2-Acquisition de l'actif immobilisé			
* Immobilisations incorporelles	18 460 024,00	2, Cession ou Reduction de l'actif immob	
* Immobilisations corporelles	63 578 933,01	* Cessions d'immobilisation	
* Immobilisations Financières	4 980 000,00	* reduction actif Fincier	11 097 083,59
* Immobilisations en cours	21 634 229,68	* Encaissements sur prêts et dépôt à L&MT	4 702 500,00
3, Réduction des capitaux propres		3, Augmentation des capitaux propres	
reduction Subvention d'Equipement	400 000 000,00	Subvention d'Equipement	
4, Remboursrment des dettes à L&MT		4, Augmentat° des dettes à long et moyen terme	
Accroissement du fonds de roulement net	281 590 032,10		
TOTAL EMPLOIS	790 243 218,79	TOTAL RESSOURCES	790 243 218,79

TABLEAU DE FINANCEMENT II

EVOLUTION DU FOND DE ROULEMENT	DEBUT EXERCICE (1.)	FIN EXERCICE (2.)	VARIATION (3.)=(2)-(1.)
ACTIF CIRCULANT			
<u>STOCK</u>	359 561 374,00	250 637 263,00	- 108 924 111,00
CLIENTS	165 511 397,00	188 251 084,16	22 739 687,16
FOURNISSEURS	2 035 391,99	2 085 172,99	49 781,00
AUTRES DEBITEURS (42,43,44,45,46)	3 531 043 073,24	1 686 703 131,04	- 1 844 339 942,20
DISPONIBLE			-
BANQUES, CAISSE ET REGIE D'AVANCE	959 820 880,19	2 952 404 931,47	1 992 584 051,28
COMPTE DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	54 162 236,16	76 895 415,00	22 733 178,84
TOTAL : FRB OU ACTIF CIRCULANTS	5 072 134 352,58	5 156 976 997,66	84 842 645,08
DETTES A COURT TERME			
DETTE D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION			
<u>FOURNISSEURS</u>	1 065 610 651,81	993 505 394,24	- 72 105 257,57
<u>CLIENTS EMBALLAGES CONSIGNES</u>	749 240 196,15	814 480 990,35	65 240 794,20
AUTRES CREANCIERS (42,43,44,45,et 46)	2 589 503 459,40	2 589 645 393,22	141 933,82
EMPRUNT & CONCOURS BANCAIRE	442 948 914,72	253 004 109,25	- 189 944 805,47
COMPTE DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	80 052,00	-	- 80 052,00
TOTAL DETTES A COURT TERME	4 847 383 274,08	4 650 635 887,06	- 196 747 387,02
FOND DE ROULEMENT NET			281 590 032,10

COMMENTAIRES
Sur les
ETATS FINANCIERS

	31/12/2015	31/12/2014
I. IMMOBILISATIONS CORPORELLES <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>		2 416 488

1.1 Présentation de la rubrique

La rubrique a évolué comme suit en Ouguiya :

<i>Valeur d'origine</i>	<i>Solde au 31/12/2014</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Terrains	3 420 000			3 420 000
Aménagement terrain	168 733 943			168 733 943
Constructions	260 866 809	20 935 589		281 802 398
Installations complexes spécialisées	1 737 918 132			1 737 918 132
Matériel d'exploitation	1 089 315 771	26 550 000		1 115 865 771
Matériel de transport	530 030 432	16 799 999		546 830 431
Mobilier, Matériel de bureau & info	169 749 070	540 000		170 289 070
Autres immobilisations corporelles	2 727 517 207	14 321 205	3 567 860	2 738 270 552
Immobilisations en cours	29 091 776	86 754 818	65 120 589	50 726 006
Sous total	6 716 643 140	165 901 611	68 688 449	6 813 856 303
Amortissements				
Aménagement terrain	129 556 056,99	14 412 292		143 968 349
Constructions	151 639 953	11 282 787		162 922 740
Installations complexes spécialisées	899 313 439,6	133 337 787		1 032 651 226
Matériel d'exploitation	820 821 731,7	69 784 441		890 606 172
Matériel de transport	323 834 330	61 911 026		385 745 356
Mobilier, Matériel de bureau & info	141 560 570	7 186 170		148 746 740
Autres immobilisations corporelles	1 833 428 453	198 736 885		2 032 165 338
Immobilisations en cours				
Sous total	4 300 154 534,56			4 796 535 922
Valeur nette comptable	2 416 488 606,38			2 017 320 381

1.2 Travaux effectués

- Justification des principales acquisitions ou cessions de la période par rapprochement avec des pièces justificatives ;
- Contrôle du fichier des immobilisations ;
- Contrôle du calcul des dotations aux amortissements de l'exercice.

1.3 Commentaires et conclusions

Dans nos précédents rapports, nous avons observé que le taux d'amortissement de la sphère n°3 est de 5.56% alors que celui pour les autres sphères est de 10%. Selon le management le taux de 5,56% avait été recommandé par une étude technique commanditée lors de la réévaluation des immobilisations.

Sur l'exercice sous revue, nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
2. Valeurs d'exploitation <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	250 637	359 561

2.1 Présentation de la rubrique

La rubrique se présente comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
Gaz	250 637
Matières consommables	0
Total	250 637

2.2 Travaux effectués

- Obtenir les Procès-verbaux d'inventaire ;
- Contrôle de la valorisation des stocks physiques des inventaires ;

2.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
3. CREANCES CLIENTS <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	58 908	36 168

3.1 Présentation de la rubrique

Les comptes de la rubrique se présentent comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
RIMGAZ	1 641
PRESIDENCE	14 120
STAR OIL	6 492
GASRIM	18 849
AUTRES	14 807
DOUTEUX	129 343
PROVISION DEPRECIATION	-129 343
TOTAL	58 908

3.2 Travaux effectués

- Rapprocher la balance générale avec la balance auxiliaire
- Circulariser les clients et exploiter les réponses
- Obtenir la balance âgée et vérifier le calcul de la provision pour dépréciation

3.3 Commentaires et conclusion

Nous n'avons pas obtenu de réponse à nos demandes de confirmation de solde. Nos travaux alternatifs n'ont pas relevé d'anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
4. Personnel et Comptes rattachés <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	76 601	67 639

4.1 Présentation de la rubrique

Les comptes de la rubrique se présentent comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
AVANCE ET ACOMPTES AU PERSONNEL	76 561
PERSONNEL TROP PERCU	40
TOTAL	76 601

4.2 Travaux effectués

- Rapprocher la balance générale avec la balance auxiliaire
- Vérifier sur pièces les avances accordées sur l'exercice
- Vérifier sur pièces les remboursements effectués sur l'exercice

4.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
5. Etat et Collectivités publiques <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	1 522 553	3 375 824

5.1 Présentation de la rubrique

Les comptes de la rubrique se présentent comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
ETAT MARGE CORRECTIVE	1 285 930
IMF	236 623
TVA RECUPERABLES	0
TOTAL	1 522 553

5.2 Travaux effectués

- Obtenir l'analyse du compte
- Vérifier sur pièces les mouvements significatifs

5.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives

	31/12/2015	31/12/2014
6. Banques et institutions financière <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	2 513 249	441 477

6.1 Présentation de la rubrique

La rubrique se présente comme suit :

	31/12/2015
BMCI BANQUE	27 527
BNM BANQUE NKTT	44 216
BNM BANQUE NDB	11
BAMIS NKTT	2 716
BAMIS NDB	-
BANQUE POPULAIRE DE MIE	185 012
G.B.M NKTT	-
G.B.M. NDB	-
BCI NKTT	2 241 616
BCI DEVICES	1 105
BACIM-BANK	5 325
MAURISBANK	2 155
CHEQUES POSTAUX	154
TRESOR PUBLIC	3 412
	2 513 249

6.2 Travaux effectués

- Contrôler les états de rapprochement bancaire ;
- Circulariser les banques et exploiter les réponses.

6.3 Commentaires et conclusions

Nous n'avons pas obtenu de relevé du compte ouvert dans les livres du Trésor, des chèques postaux et de GBM (Nouakchott et nouadhibou).

Nos travaux n'ont pas révélé d'anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
7. Régie d'avance et accréditif <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	433 372	510 311

7.1 Présentation de la rubrique

La rubrique se présente comme suit en milliers Ouguiya:

Libellé	Montant
Régie avance	433 372
TOTAL	433 372

7.2 Travaux effectués

- Obtenir le justificatif de solde ;
- Vérifier sur pièce les mouvements significatif de l'exercice ;

7.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalie significative.

	31/12/2015	31/12/2014
8. Compte actif à régulariser <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	76 895	54 162

8.1 Présentation de la rubrique

La rubrique se présente comme suit en milliers Ouguiya:

Libellé	Montant
Charges constatées d'avance	76 895
Compte d'attente à régulariser	0
TOTAL	76 895

8.2 Travaux effectués

- Obtenir le justificatif de solde ;
- Vérifier sur pièce les mouvements significatif de l'exercice ;

8.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
9. SITUATION NETTE <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	2 398 263	2 152 533

9.1 Présentation de la rubrique

Les comptes de la rubrique ont évolué comme suit en milliers d'Ouguiya :

	2014	+	-	2015
Capital	150 000			150 000
Reserve réévaluation	977 145			977 145
Réserve légale	15 000			15 000
Fonds développement gaz	20 928			20 928
Réserves investissement	50 610			50 610
Report nouveau Créiteur	1 018 704	-79 854		938 850
Résultat en instance affectation	-79 854	245 730	-79 854	245 730
SITUATION NETTE	2 152 533	165 876	-79 854	2 398 263

9.2 Travaux effectués

- Reprendre les mouvements des capitaux propres :
 - les rapprocher avec les PV des assemblées ;
 - vérifier l'exactitude arithmétique.

9.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
10. SUBVENTION EQUIPEMENT <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	0	409 261

10.1 Présentation de la rubrique

Les comptes de la rubrique ont évolué comme suit en milliers d'Ouguiya :

	2014	+	-	2015
Subvention Equipement	770 000		400 000	370 000
Q/p subvention virée au résultat	- 360 739		-9 261	- 370 000
SUBVENTION	409 261		409 261	0

10.2 Travaux effectués

- Reprendre les mouvements intervenus au cours de l'exercice :
- Obtenir les pièces justificatives des mouvements significatifs

10.3 Commentaires et conclusions

Par décision n°1004/MPE/2009 en date du 28/12/2009 le Ministère chargé de l'Energie avait attribué une subvention de 400 000 milliers d'ouguiya à la SOMAGAZ. Cette subvention était destinée à la construction et à l'équipement de quatre (04) centres emplisseurs (Sélibaby, Tidjikja, Akjoujt et Timbédra).

Le 31/12/2012 la Direction du Trésor a soustrait un montant de 399 267 milliers d'Ouguiya du compte SOMAGAZ ouvert dans ses livres. Par lettre n°DG/SEOMM/ /13 en date du 28/02/2013, le Directeur général de la SOMAGAZ a demandé à la Direction du Trésor la restitution du montant indûment prélevé sur son compte et a fait le lien entre la subvention initialement attribuée (400 000 milliers d'ouguiya) et son annulation supposée (prélèvement du montant de 399 267 milliers d'ouguiya de son compte). Depuis, aucune réponse n'a été obtenue de la Direction générale du Trésor.

Pour l'exercice sous revue, La SOMAGAZ a procédé à l'annulation de la subvention de 400 000 milliers d'ouguiya.

	31/12/2015	31/12/2014
11. FOURNISSEURS & COMPTE RATT <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	993 505	1 065 610

11.1 Présentation de la rubrique

Le poste fournisseurs et comptes rattachés s'analyse comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
COMMUNE DE NOUAKCHOTT	7 495
GEOGAS	938 987
MEPP	5 975
FOURNISSEURS ORDINAIRES	7 015
PORT AUTONOME	1 928
SOMIR	8 293
STAR MAURITANIE	9 180
SOMELEC	3 737
AUTRES	10 895
TOTAL	993 505

11.2 Travaux effectués

- Rapprocher la balance générale avec la balance auxiliaire
- Circulariser les Fournisseurs et exploiter les réponses
- Vérifier l'actualiser les dettes en monnaie étrangère
- Faire une recherche de passif non enregistré

11.3 Commentaires et conclusions

Nous n'avons pas obtenu de réponses à nos demandes de confirmation de solde transmises aux fournisseurs. Cependant, nos travaux alternatifs n'ont pas mis en évidence des anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
12. CLIENTS CREDITEURS <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	806 188	740 890

12.1 Présentation de la rubrique

Le poste Clients créditeurs s'analyse comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
EMBALLAGES CONSIGNES	28 805
CONSIGNE IP NKTT	12 480
CONSIGNE IP NDB	3 481
CONSIGNE B12 NKTT	201 839
CONSIGNE B12 NDB	21 943
CONSIGNE B06 NKTT	16 518
CONSIGNE GLP NKTT	246 925
CONSIGNE B03 NKTT	155 340
CONSIGNE B03 NDB	17 102
AUTRES	101 755
TOTAL	806 188

12.2 Travaux effectués

- Faire un tableau de variation
- Rapprocher le mouvement avec la situation de la Direction Commerciale

12.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives

	31/12/2015	31/12/2014
13. Personnel et Comptes rattachés <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	159 179	37 976

13.1 Présentation de la rubrique

Le poste Personnel et Comptes rattachés s'analyse comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	1 305
PRIME A PAYER	3 300
DETTE PROVISIONNEE POUR CONGES et INDEM DEPART	154 574
TOTAL	159 179

13.2 Travaux effectués

- Vérification de l'apurement sur la période subséquente des rémunérations dues au personnel
- Vérifier le calcul de la provision pour congé

13.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalie significative.

	31/12/2015	31/12/2014
14. ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	90 337	93 433

14.1 Présentation de la rubrique

Le poste Etat et autres collectivités publiques s'analyse comme suit en milliers d'Ouguiya :

	31/12/2015
Impôt recouvrables sur tiers	6 019
ITS	3 229
Autres impôts et taxes	2 595
Etat charges à payer	78 494
Total	90 337

14.2 Travaux effectués

Nos travaux sur cette rubrique ont consisté principalement à :

- Vérifier le calcul des impôts ;

14.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux ont relevé la prise en charge par la SOMAGAZ de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM) sur les jetons de présence pour un montant de 2 280 milliers d'ouguiyas suite à la décision du Conseil d'Administration en sa séance du 12/02/2015.

Conformément aux articles 80 et 81 du CGI, l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM) est à un impôt à la charge des bénéficiaires et l'entreprise est soumise à une obligation de retenue à la source et de versement des sommes retenues dans les délais prescrits par l'article 81.

Bien que son impact sur les comptes sociaux de l'exercice ne soit pas significatif, la prise en charge de cet impôt par l'entreprise est contraire aux prescriptions du CGI.

	31/12/2015	31/12/2014
15. ASSOCIES & COMPTES COURANTS <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	2 277 246	2 356 948

15.1 Présentation de la rubrique

Le poste Associés & Comptes courants groupe s'analyse comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
DIVIDENDES A PAYER	25 410
COMPTES COURANTS ASSOCIES	2 251 836
TOTAL	2 277 246

15.2 Travaux effectués

Nos travaux sur cette rubrique ont consisté principalement à :

- Obtenir le justificatif de solde des comptes courants associés
- Vérifier sur pièce les mouvements significatifs de l'exercice

15.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives

	31/12/2015	31/12/2014
16. CREDITEURS DIVERS <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	1 431	1 431

16.1 Présentation de la rubrique

Le poste Créditeurs divers s'analyse comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
CREDITEURS DIVERS	1 431
TOTAL	1 431

16.2 Travaux effectués

Nos travaux sur cette rubrique ont consisté principalement à :

- Obtenir le justificatif de solde des comptes courants associés
- Vérifier sur pièce les mouvements significatifs de l'exercice

16.3 Commentaires et conclusions

Nos travaux n'ont pas relevé d'anomalies significatives.

	31/12/2015	31/12/2014
17. DECOUVERTS BANCAIRES <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	253 004	442 948

17.1 Présentation de la rubrique

Le poste Découvert bancaire s'analyse comme suit en milliers d'Ouguiya :

Libellé	Montant
GBM NKTT	253 001
GBM NDB	3
TOTAL	253 004

17.2 Travaux effectués

- Contrôler les états de rapprochement bancaire ;
- Circulariser les banques et exploiter les réponses.

17.3 Commentaires et conclusions

Dans notre précédent rapport nous avons mentionné le fait que nous n'avions pas obtenu de réponse à notre lettre confirmation et que les relevés bancaires n'étaient pas disponibles notamment en raison du litige opposant la SOMAGAZ à la GBM. Ce litige est pendant au niveau des tribunaux.

La situation n'a pas connu d'évolution sur l'exercice sous revue.

	31/12/2015	31/12/2014
18. Résultat net <i>(en milliers d'Ouguiya)</i>	245 729	-79 854

18.1 Présentation du compte de résultat

La variation du compte de résultat se présente comme suit en milliers d'Ouguiya:

	2015	2014	Ecart
Achat consommé	3 047 504	3 052 645	-1%
Achat non stockés	173 327	154 599	12%
Charges externe liées activité	68 864	73 113	-6%
Charges externe liées investiss	272 451	432 387	-37%
Charges divers	53 323	122 938	-57%
Charges personnel	756 433	644 091	17%
Impôts et Taxes	70 084	56 531	23%
Charges financières	10 790	30 238	-65%
Dotation aux amortissements	537 975	433 513	24%
Total Charges	4 990 751	5 000 055	-1%

Production vendue	5 326 958	4 916 200	8%
Production autoconsommée	18 808	17 909	5%
Quote par subvention	9 262	10 708	-14%
Autres produits exception.	14 589	79 835	-82%
Produits financiers			
Reprise amort / provision		18 185	
Frais à immob. ou à transférer		250	
Charges imputables à tiers			
Total Produit	5 369 617	5 043 087	6%

Résultat avant impôt	378 866	43 032	808%
Plus-value cession		0	
Impôt sur le résultat	133 136	122 886	
Résultat net	245 730	-79 854	

18.2 Travaux effectués

- Revue analytique du compte de résultat
- Pointage avec les pièces justificatives appropriées des opérations significatives

18.3 Commentaires et conclusions

18.3.1 Provision pour risques

Nous avons proposé l'annulation d'une provision pour risque d'un montant de 23 124 milliers d'ouguiya correspondant à des frais financiers sur le compte GBM. Ces frais avaient été enregistrés dans les exercices précédents.

L'ajustement proposé a été comptabilisé.

18.3.2 Frais bancaires HE

Nos travaux ont permis de constater que des frais bancaires d'un montant de 11 097 milliers d'ouguiya avaient été comptabilisés dans le compte Dépôt et cautionnement.

L'ajustement proposé a été comptabilisé.

18.3.3 Produits à recevoir

Nous avons proposé l'annulation de deux écritures pour respectivement 24 748 milliers d'ouguiya et 59 799 milliers d'ouguiya correspondant à la rétention due par Geogaz et à surestaries imputables aux autres markéteurs.

L'ajustement proposé a été comptabilisé.

18.3.4 Production autoconsommée

SOMAGAZ enregistre la consommation offerte au personnel pour un montant de 150 992 milliers d'ouguiya. Cette consommation de gaz est déjà constatée dans les achats consommés.

L'ajustement proposé a été comptabilisé.

ETAT ANNEXE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 BASE D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis tels retenus et spécifiés dans le Plan comptable mauritanien : prudence, permanence des méthodes, spécialisation des exercices, continuité de l'exploitation, transparence et importance significative. Ils sont également établis sur la base des coûts historiques.

Les états financiers annuels sont présentés selon les prescriptions du Plan comptable mauritanien et les principales règles et méthodes comptables utilisées se résument comme suit :

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions d'immobilisations sont évaluées et enregistrées à leur coût historique.

La méthode d'amortissement linéaire a été appliquée pour toutes les immobilisations amortissables en fonction des durées de vie suivantes :

Matériel et outillage	5 ans
Matériel industriel	5.56 ans à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel de transport	4 ans

1.3 STOCKS

Les entrées des matières et fournitures en stocks sont évaluées au coût d'acquisition et les sorties au coût moyen pondéré.

Les inventaires des stocks sont valorisés suivant le coût d'acquisition déterminé comme suit :

- Coût d'achat
- Frais de transport
- Frais de port et transit
- Droits de douanes
- Intérêts bancaires (frais crédit documentaires)

Les provisions pour dépréciation sont déterminées en fonction :

- du niveau de dépréciation physique des articles ;
- du taux d'utilisation en rapport avec l'ancienneté de l'article ou son obsolescence pour les biens dont la dépréciation n'est pas vérifiable.

1.4 CREANCES SUR LES CLIENTS

Les créances sur les clients sont enregistrées à leur valeur nominale et comprennent les effets escomptés non échus.

Rapport Spécial

SOMAGAZ

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 441 DE LA LOI 2000 - 005 PORTANT DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES Exercice clos le 31 décembre 2015

En application de l'article 441 de la loi 2000 - 005 sur le droit des sociétés commerciales, nous vous présentons le rapport spécial sur les conventions réglementées, visées aux articles 439 et 440 de ladite loi.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles 439 et 440 de loi 2000 - 005 portant sur le Droit des Sociétés sur l'exercice 2015.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

SIDI OULD ZEIN
Commissaire aux comptes

KANE ABDARRAHMANE
Commissaire aux comptes

